



N° 220

Le 25 novembre 1992

M^{me} McDOUGALL SE RÉJOUIT DE LA RÉOLUTION DES NATIONS UNIES SUR LA SITUATION EN HAÏTI

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, s'est réjouie aujourd'hui de l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution condamnant les violations répétées des droits de la personne en Haïti, et enjoignant au Secrétaire général de l'ONU de prendre des mesures pour aider à résoudre la crise dans ce pays.

«Le Canada a déployé beaucoup d'efforts pour que l'ONU se penche sur la question haïtienne, a déclaré M^{me} McDougall. Nous ferons maintenant tout en notre pouvoir pour que le Conseil de sécurité étudie la question et prenne les mesures qui s'imposent.»

La ministre a noté que cette résolution, adoptée hier par consensus, fait suite à l'appel lancé le 10 novembre par l'Organisation des États américains (OEA) en faveur d'un engagement accru des Nations Unies dans le dossier d'Haïti. La résolution demande au Secrétaire général de l'ONU de faire rapport à l'Assemblée générale, à la mi-février, de ses démarches et de l'état de la situation en Haïti. En plus de demander une collaboration étroite entre les Nations Unies et l'OEA, la résolution invite les pays membres de l'ONU à appuyer l'embargo imposé par l'OEA, notamment en ce qui a trait à la fourniture d'armes, de munitions et de produits pétroliers.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874